

DOSSIER D'INSCRIPTION EXPOSITION

PRINTEMPS
des Arts

2026

23^e édition

Immobilisation des œuvres : du 10 au 18 juin

Accrochage : mercredi 10 juin de 10h à 14h

Vernissage : vendredi 12 juin

Exposition au public : 12, 13 et 14 juin

Décrochage : jeudi 18 juin à partir de 17h à 18h30

DOSSIER COMPLET à retourner avant le 20 avril 2026

- **Documents à expédier par courrier à l'adresse suivante :**
Hôtel de ville, rue de la République -13124 Peypin

1/ Dossier d'inscription : **p 2 à 6 du formulaire dûment complétées**

2/ Le règlement des frais d'inscription de 10 €

(uniquement par chèque établi à l'ordre de Reg Rec Occupation Domaine Public)

- **Documents à transmettre par messagerie électronique à :**
pole-culturel@peypin.fr

3/ La présentation du parcours artistique **au format numérique word**

4/ Une photo **portrait** de l'artiste **au format numérique JPEG**

5/ Les visuels des œuvres exposées **au format numérique JPEG**

Contact : Sophie GUYONNET

Service culturel de la commune de Peypin

pole-culturel@peypin.fr

Tél. : 04 42 82 55 64

Av. de la République

13124 Peypin

PRINTEMPS des Arts

Demande de participation

Identité de l'exposant

Nom

Prénom

Adresse

Code postal..... Ville.....

Tél fixe Tél portable

Email (indispensable).....

Site internet

Nom d'artiste* (si différent du nom patronymique)

* figurera sur tous nos supports de communication

Nom.....

Prénom

Autre identification

Catégorie artistique (une seule catégorie au choix)

- Peinture (huile, acrylique, aquarelle et techniques mixtes) et Photos
- Sculptures, modelages, assemblages...

Précisez

Parcours artistique (entre 5 et 10 lignes)

- Je m'engage à envoyer par mail, le texte de présentation de mon parcours artistique au format Word (pas de version en PDF), 160 mots maximum, **avant le 20 avril**. J'autorise la commune de Peypin à publier le texte si besoin sur tous supports de communication.

Pour éviter toute confusion, veillez à bien vous identifier sur chaque page du dossier, en signature de vos mails, ainsi que dans le texte de présentation en pièce jointe : Indiquez votre NOM en lettres majuscules, suivi de votre prénom en lettres minuscules.

- J'ai déjà participé à une édition du Printemps des Arts et la présentation fournie à cette occasion est toujours d'actualité et j'autorise la commune de Peypin à la publier.

Photo portrait de l'artiste

- Je m'engage à transmettre par e-mail, avant le 20 avril, une photo portrait récente, en haute résolution (HD), au format JPEG et j'autorise la commune de Peypin à la publier pour les besoins de l'événement.

Renommez la photo avec votre nom d'artiste pour faciliter son identification.

- J'ai participé au Printemps des Arts l'an dernier et la photo fournie à cette occasion est toujours d'actualité et j'autorise la commune de Peypin à la publier pour les besoins de l'événement.

PRINTEMPS des Arts

NOM D'ARTISTE :

Descriptif des œuvres exposées

Vous ne pouvez candidater que pour une seule catégorie. Les photos de vos œuvres envoyées par mail avant le 20 avril doivent être renommées selon le modèle suivant : Pour les peintures ou photos, utilisez un numéro d'ordre compris entre 1 et 4, suivi du titre de l'œuvre. Pour les sculptures, utilisez un numéro d'ordre compris entre 1 et 6, suivi du titre de l'œuvre.

Exemple : 1-Titre de l'œuvre.jpg

CATÉGORIE :

PEINTURE

PHOTO

Chaque grille d'expo mesure 2 m x 1 m. Pour garantir une présentation esthétique et harmonieuse, veillez à prévoir un espace suffisant entre chaque cadre et disposer les œuvres en partant d'une hauteur minimale de 50 cm du sol.

Par ordre de préférence	Titre de l'œuvre	Technique utilisée	Largeur en cm	Hauteur en cm	Cocher si collection privée	Prix de vente
1						
2						
3						
4						
Dimensions totales cumulées						

Cadre à compléter au DÉPÔT des œuvres

Etat conforme au descriptif ci-dessus

Observations :

Date : (jour de l'accrochage)

Nom :

Prénom :

Signature de l'exposant :

Cadre réservé au RETRAIT des œuvres

L'exposant certifie avoir récupéré ses œuvres.

Date : (jour de l'enlèvement)

Nom :

Prénom :

Signature de l'exposant :

NOM D'ARTISTE :

PRINTEMPS des Arts

CATÉGORIE SCULPTURES, MODELAGES, ASSEMBLAGES

Les œuvres seront installées sur une table de 90 cm de largeur x 76 cm de prof. Prendre en considération les dimensions de la table pour déterminer le nombre d'œuvres exposées.

Par ordre de préférence	Titre de l'œuvre	Technique utilisée	Largeur en cm	Hauteur en cm	Cocher si collection privée	Prix de vente
1						
2						
3						
4						
5						
6						

Cadre à compléter au DÉPÔT des œuvres

- Etat conforme au descriptif ci-dessus
- Observations :

Date : (jour de l'accrochage)

Nom :

Prénom :

Signature de l'exposant :

Cadre réservé au RETRAIT des œuvres

L'exposant certifie avoir récupéré les œuvres ci-dessus

Date : (jour de l'enlèvement)

Nom :

Prénom :

Signature de l'exposant :

PRINTEMPS des Arts

NOM D'ARTISTE :

Choix des permanences

Afin de préparer un planning des permanences, merci de sélectionner au moins deux créneaux qui vous conviennent. Le pôle culturel vous recontactera pour vous confirmer le jour et l'horaire retenu de votre intervention pour assurer l'accueil du public.

Samedi	13 juin	<input type="checkbox"/> 14h/16h	<input type="checkbox"/> 16h/18h
Dimanche	14 juin	<input type="checkbox"/> 14h/16h	<input type="checkbox"/> 16h/18h

Les œuvres resteront en place jusqu'au décrochage qui aura lieu de 17h à 18h30.

Participation aux frais

Joindre un règlement de 10 euros, montant forfaitaire fixé par décision du Maire n°006/2026 à l'ordre de « Régie Rec Occupation Domaine Public Peypin ».

Paiement par chèque n°

Banque :

Engagement

Je soussigné(e), NOM _____

Prénom _____

reconnais avoir reçu un exemplaire du règlement du Printemps des Arts annexé au dossier d'inscription et en accepte les conditions sans réserve ; m'engage à fournir et communiquer les éléments nécessaires à la constitution du dossier ; m'engage à être présent pendant les créneaux de permanences retenus ; autorise la publication et la diffusion des informations transmises (textes et photos) sur le site internet et les réseaux sociaux de la commune de Peypin, ainsi que sur tous les supports de communication édités dans le cadre de l'exposition.

Fait à _____, le _____

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Tout manquement au règlement entraîne la non-prise en compte de la candidature.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le service chargé de l'exercice de ces droits : Mairie de Peypin- Pôle culturel : pole-culturel@peypin.fr – 3 rue de la République, 13124 Peypin. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.